



MAIRIE DE VENSAC

Plage, forêt, marais, vigne et patrimoine

LE BIGANON VENSACAIS

Informations municipales de juillet à décembre 2022

LE MOT DU MAIRE

La commune enchaîne les chantiers. La Mairie a déménagé le 5 mars, ce qui nous permet de travailler dans de bien meilleures conditions et de vous accueillir dans un cadre plus fonctionnel et agréable. Dans la foulée, l'ancienne mairie a été transformée en cabinet médical plus vaste où une pédicure-podologue s'est déjà installée le 1er juin, de même qu'une hypnologue. L'ensemble des autres praticiens (médecin, psychologue et infirmières) devraient y emménager à la fin du bail du Dr SAULDUBOIS, soit le 1er octobre 2022.

Le Conseil Municipal étudie plusieurs autres projets. La rénovation ou la reconstruction du bâtiment « Chez Nicole » est envisagée. Les bâtiments des Services techniques, déplacés passage des Trieux, et l'ancienne salle des fêtes seraient remplacés par une nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles, un jardin ainsi que des salles pour nos « Mounaqueurs » et nos associations. D'autres dossiers avancent comme vous pourrez le lire dans les pages de ce bulletin

Tout ce travail est destiné à rendre Vensac toujours plus agréable et pratique. Ceci devrait contribuer à renforcer l'attractivité de notre commune, qui s'est déjà concrétisée par l'ouverture de nouveaux commerces ces derniers mois.

Je voudrais remercier une nouvelle fois les « Mounaqueurs » pour leur investissement depuis plus de 20 ans. Cet été encore, leurs décorations originales égayaient notre centre-bourg, pour le plus grand plaisir des Vensacais et des vacanciers.

Saluons également le retour des marchés nocturnes du jeudi ainsi que l'organisation de nombreuses animations par les associations.

Je vous invite à l'inauguration de votre Mairie le samedi 2 juillet et vous souhaite un été très agréable !

Jean-Luc PIQUEMAL



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 28 février et 30 mai 2022.

Une fois validés à la réunion suivante, les comptes rendus intégraux de ces séances sont à votre disposition à la mairie, sur l'écran tactile situé dans le sas d'entrée, et sur le site Internet www.vensac-medoc.com

N'hésitez pas à consulter les comptes rendus pour être bien informés sur les décisions prises.

NOUVELLE MAIRIE ET CABINET MÉDICAL

Depuis le 5 mars, les services de la Mairie occupent le bâtiment construit à côté de la Salle des fêtes. Ce lieu très fonctionnel et spacieux permet de recevoir les Vensacais dans d'excellentes conditions. Les horaires d'ouverture au public sont inchangés, à savoir :

- ◆ lundi, mardi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h
- ◆ mercredi et vendredi de 9h à 13h
- ◆ samedi de 9h à 12h.

Tous les Vensacais sont conviés à l'inauguration de la Mairie le samedi 2 juillet à 11h.

Le Cabinet médical n'ayant pas assez d'espace pour accueillir de nouvelles activités, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de rénovation et d'aménagement dans la Mairie « historique ». Deux praticiennes s'y sont installées :

- ◆ Coraline BELLET-BOSSE, pédicure-podologue (rendez-vous au 05 64 55 00 94)
- ◆ Guénola QUILLET, hypnologue (rendez-vous au 06 70 87 91 06).

Jusqu'au 1er octobre, médecin, infirmières et psychologue restent dans l'ancien cabinet, date à laquelle ils prendront leurs quartiers dans leurs nouveaux locaux.

PERSONNEL COMMUNAL

Quelques changements dans l'équipe du personnel communal au service des Vensacais :

- Stéphane ROCHAULT, Policier municipal
- Christophe JANOWICZ, Responsable des Services techniques
- Gwénaëlle STÉPHAN a quitté l'Agence postale communale pour revenir à l'Accueil de la Mairie
- Sabrina DUBEDAT tient l'Agence postale communale le matin et se trouve à la Mairie l'après-midi
- Laure BOSCAÏNI assure l'entretien de la Mairie et aide à la cantine de l'école.

Bienvenue aux nouveaux et beaucoup de réussite à tous dans leurs fonctions !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci de préservation de notre planète et d'économie d'énergie, le Conseil Municipal a décidé de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq d'heures du matin. La seule exception est la Grande Rue qui reste éclairée.

RÉGLEMENTATIONS FEUX ET BRUITS DE VOISINAGE

Il est interdit de brûler les déchets verts et autres, d'autant plus que la sécheresse sévit.

Les bruits de voisinage sont régis par l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, disponible à la Mairie. Les travaux de bricolage ou jardinage avec tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



MAISON DE LA CHASSE

Les travaux sont commencés, tous les corps de métier sont à l'œuvre.

La Maison de la Chasse comprend une salle de dépeçage, une de découpage, une pour les repas ainsi qu'une chambre froide.

Tout devrait être prêt pour l'ouverture de la chasse début septembre.



INDIVISION LELAY

Le 4 juillet 2022, à la demande de 5 des 6 co-indivisaires de la succession Lelay, le tribunal statuera sur la dissolution de l'indivision. Après plusieurs années de démarches, ceci permettrait à la Commune d'acquérir enfin cette propriété, de construire un restaurant face à la Salle des fêtes et de décider de la destination des autres terrains donnant rue de la Croix cassée. Affaire à suivre, pour ne pas dire marathon à suivre...

AIRE DE CAMPING-CARS

Devant le nombre toujours croissant de camping-cars stationnant le long de la côte (certains ne respectant pas l'interdiction de stationner entre 23h et 7h) et sur proposition d'un investisseur privé de créer une aire de camping-cars proche de l'océan, la commune a décidé de lui louer une parcelle de terrain entre la piste 200 et Vensac Océan afin de créer cet espace.

Les camping-cars pourront y stationner jour et nuit, y vider leurs toilettes chimiques, y faire le plein en eau et électricité.

L'aspect naturel sera conservé et aucune artificialisation des surfaces ne sera réalisée.

L'ouverture est prévue dans le courant de l'été.

COMMUNICATION MUNICIPALE

Afin de renforcer la communication municipale, quatre conseillères municipales ont travaillé en interne sur un **nouveau logotype** qui est désormais utilisé sur le papier à en-tête et les enveloppes de la Mairie. L'objectif est d'adapter la communication au dynamisme de la municipalité et de mettre en avant ce qui fait l'essence de la commune (soleil, plage, forêt, marais, vigne et patrimoine) au travers des couleurs et des formes employées.



En complément du **panneau placé devant la nouvelle Mairie** qui annonce toutes les actualités de Vensac, un **écran tactile** a été installé dans le sas d'entrée du bâtiment. Vous y trouverez toutes les informations réglementaires ainsi que ce qui fait la vie de la commune. Le maniement en est très simple ; ayez le réflexe de vous en servir.

N'oubliez pas l'application gratuite **PanneauPocket** qui vous permet d'avoir en temps réel, sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur, informations et alertes (événements, coupures de réseau, travaux, etc.). Pour recevoir automatiquement une notification chaque fois qu'une information est publiée par la mairie, cliquez sur le ♥ à côté du nom de la commune de Vensac.

ACTUALITÉS COMMERCIALES

Les commerces se développent à Vensac.

Depuis le 5 octobre 2021, **KALISYMA** (tél. 06 30 47 85 34) propose au 18 Grande Rue près d'une vingtaine de pizzas à emporter, préparées avec des fromages et charcuteries exclusivement italiens, des desserts maison ainsi que diverses boissons. Kalisyra est ouvert 7 jours / 7 durant l'été (mi-juin à mi-septembre).

CHRY'S SHOP (tél. 06 73 27 65 72) au 14 Grande Rue depuis début décembre 2021.



Prêt-à-porter femmes du 36 au 52 et accessoires

Du classique aux dernières tendances

Horaires été : 11h-12h + 16h-18h du lundi au samedi – ouverture en nocturne durant les marchés du jeudi, du 14 juillet au 18 août

Horaires hiver : 11h-13h + 15h-18h du lundi au samedi.

ESPACE ESTHETIQUE & BIEN-ETRE LES SECRETS DE JULY (tél. 05 56 09 80 30) a désormais deux cabines de soins.

Rappel : toute l'année, le camion **PEPITO PIZZA** (tél. 06 77 57 67 34) s'installe le jeudi soir à côté de l'église.

VENSAC DÉTENTE SE DIVERSIFIE

Vensac Détente Danse propose à partir de septembre des activités pour tout public dès 6 ans, 3 matins et 4 soirs par semaine. Vous retrouverez encore cette saison des séances de Pilate, stretching, circuit training (pour adultes et pour adolescents) et yoga.

Des nouveautés sont programmées :

- ◆ 2 cours de yoga : yoga Vinyasa le mardi et Hatha yoga pour tous le jeudi
- ◆ séance de gym douce le vendredi matin
- ◆ 3 ateliers Infludanse pour enfants dès 6 ans (mardi), adolescents et adultes (mercredi) : influence moderne, reggaeton, hip hop, flamenco, oriental, etc.
- ◆ zumba le samedi matin, 1 fois par mois.

Pour tout renseignement, 06 74 69 62 88.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA Gilles LABOY – tél. 06 81 00 35 24

Au Plaisir de Peindre

Josiane CAHIER – tél. 06 03 29 94 55 – cahier.josiane@orange.fr

Reprise en septembre

Comité des fêtes Jean DESPLANQUES – tél. 06 85 53 58 67

Le Petit Pinceau Nicole MESURET – tél. 05 56 09 60 25 & 06 79 24 32 03 – mesuret.yves@orange.fr

Reprise en septembre

Union Nationale des Combattants (UNC)

Alain CASTANET – tél. 06 09 65 03 93

Vensac Détente Danielle ROBIN – tél. 06 74 69 62 88

Reprise le 5 septembre des activités Pilate, stretching, circuit training (adultes et adolescents), yoga
Nouvelles activités : à partir de début septembre, gym douce ; ateliers Infludanse pour enfants, adolescents et adultes à partir du 13 septembre

Vensac Loisirs Culture (VLC)

Myriam DOLBEAU – tél. 06 47 41 13 02 – daphne.kpodo@orange.fr

Reprise section Théâtre en septembre

Reprise en septembre section Jeux de société (scrabble, cartes) le jeudi de 14h à 17h

MOUNAQUES DE L'ÉTÉ : FÉÉRIE ÉLÉMENTERRE

La formidable équipe des Mounaqueurs, composée de Souad BELLAL-PIQUEMAL, Nadine BOYER, Aurelle CLAUDEL, Anne-Marie DUBUISSON, Anne-Marie et Alain FANEY, Aline LIÈS, Christian OSTINS, Blanche PENNETEAU, France ROUSSEAU et Anne-Marie SOURDOULAUD, a concocté avec talent et humour FÉÉRIE ÉLÉMENTERRE. En 3 tableaux superbes, FÉÉRIE ÉLÉMENTERRE évoque l'Air, la Terre et l'Eau.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alizée le 28 avril 2022 à Bruges, fille de Claire BAUDRY et Gregory KARPINSKI

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Alizée.

DÉCÈS

Didier RONCERAY le 1^{er} février 2022 à Vendays-Montalivet, à l'âge de 73 ans

Valérie GOALARD, née RICOUL, le 14 mars 2022 à Lesparre, à l'âge de 51 ans

Jean-Pierre CASENAVE le 27 mars 2022 à Bordeaux, à l'âge de 82 ans

Franz PAWLICZEK le 17 avril 2022 à Bordeaux, à l'âge de 94 ans

Geneviève VILLACANAS le 19 avril 2022 à Lesparre, à l'âge de 68 ans

Odette SERVANT, née LAVIGNE, le 5 mai 2022 à Vensac, à l'âge de 95 ans

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles des défunts.

ÉVÉNEMENTS DE JUILLET A DÉCEMBRE 2022

02 juillet	À 11h, inauguration de la nouvelle Mairie et vin d'honneur. Ouvert à tous les Vensacais
12 juillet	À 21h, Hystérie au couvent (pièce de théâtre chantée et dansée) par la troupe Vodkartistic (organisée par Vensac Loisirs Culture) à la Salle des fêtes. <i>Entrée libre, sortie au chapeau</i>
13 juillet	À 21h30, bal gratuit organisé par le Comité des fêtes À 23h, spectacle de fontaine musicale et de lumière sur jets d'eau. Offert par la commune. Accès par la Salle des fêtes.
14 juillet	Marché nocturne sur la place de l'église
21 juillet	Marché nocturne
23 juillet	À 21h, Les Filles du 3 ^{ème} (spectacle musical et théâtral organisé par la Mairie à la Salle des fêtes) Trois chanteuses et un guitariste pour faire rire et émouvoir. <i>Gratuit</i>
28 juillet	Marché nocturne
03 août	À 21h, concert du Quatuor Fenris et Françoise GNERI (Académie musicale d'Hourtin) à la Salle des fêtes. Au programme : SMETANA, MOZART, Tavern songs (APPARAILLY), Danish song, RACHMANINOV, etc. <i>Entrée libre, sortie au chapeau</i>
04 août	Marché nocturne
11 août	Marché nocturne
18 août	Marché nocturne
28 août	Ball-trap à Panissas
04 sept.	Ball-trap à Panissas
10 sept.	Loto organisé par Le Petit Pinceau
24 sept.	Cours de zumba de 10h à 11h30 organisé par Vensac Détente à la Salle des fêtes
25 sept.	Thé dansant avec l'orchestre New Orchestra, organisé par le Comité des fêtes
08 oct.	Soirée bandas organisée par le Comité des fêtes
14 oct.	Loto organisé par le Comité des fêtes
15 oct.	Cours de zumba de 10h à 11h30 organisé par Vensac Détente à la Salle des fêtes
22 - 23 oct.	Vide armoire organisé par Le Petit Pinceau
30 oct.	Thé dansant avec l'orchestre Ambiance, organisé par le Comité des fêtes
06 nov.	Bourse aux jouets organisée par Le Petit Pinceau
12 nov.	Repas dansant organisé par le Comité des fêtes
19 - 20 nov.	Marché de Noël organisé par Le Petit Pinceau
25 nov.	Loto organisé par le Comité des fêtes
26 nov.	Cours de zumba de 10h à 11h30 organisé par Vensac Détente à la Salle des fêtes
27 nov.	Après-midi dansant organisé par le Comité des fêtes
04 déc.	Ball-trap à Panissas
10 déc.	Cours de zumba de 10h à 11h30 organisé par Vensac Détente à la Salle des fêtes
18 déc.	Noël des enfants organisé par le Comité des fêtes / Vensac Loisirs Culture
31 déc.	Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des fêtes

SERVICES

MAIRIE Tél. 05 56 09 44 04 mairiedevensac@vensac-medoc.com www.vensac-medoc.com
Ouverte lundi, mardi, jeudi 9h à 13h et 14h à 17h ; mercredi et vendredi 9h à 13h ; samedi 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 56 09 46 69 ap.335410@orange.fr
Ouverte du lundi au vendredi 9h à 12h

MÉDECIN - Hélène SAULDUBOIS - rendez-vous au 05 56 41 33 16

INFIRMIÈRES - soins à domicile et cabinet - rendez-vous au 05 56 59 22 78

PSYCHOLOGUE CLINICIEN (enfants et adultes) - Charles DELORD - rendez-vous au 06 13 64 64 71

PÉDICURE-PODOLOGUE - Coraline BELLET-BOSSE - rendez-vous au 05 64 55 00 94

HYPNOLOGUE - Guénola QUILLET - rendez-vous au 06 70 87 91 06

KINÉSITHÉRAPEUTE - Vincent LAGNEY - rendez-vous au 06 70 70 61 50

M.A.M. LES P'TITS PIRATES (Maison d'Assistantes Maternelles) - Tél. 06 42 71 10 20 et 06 29 20 63 86

Enfants de 2,5 mois à 6 ans - Ouverte du lundi au vendredi 7h30 à 17h30

CABINET VÉTÉRINAIRE «Dune et Océan» - Tél. 05 56 59 00 15 - Urgences 24 heures /24 au 06 19 63 22 24

DÉCHÈTERIE

Tél. 05 56 73 99 98

Ouverte du mardi au samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h20

Pass'Déchèteries obligatoire

SMICOTOM Tél. 05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte **hors Vensac Océan** mercredi après-midi bac gris/vert chaque semaine & bac jaune **semaines impaires**

Collecte **Vensac Océan chaque semaine** : bac gris/vert jeudi matin & bac jaune vendredi matin

SUPÉRETTE VIVAL

Tél. 05 57 75 04 85

Ouverte tous les jours 8h à 12h30 et 15h à 19h (19h30 en été) - dimanches et jours fériés 8h à 12h30

Point Mondial Relay - Service café/thé sur place ou à emporter.

SALLE DE SPORT / NR FITNESS CLUB 7 jours / 7 - Nicolas RADOVIC - tél. 06 25 55 61 36